

Offre d'emploi – Avocat en responsabilité du fait des produits défectueux et risques industriels

Le cabinet d'avocats Vogel & Vogel, spécialisé en droit économique, installé à Paris, conseille des entreprises, notamment allemandes et autrichiennes ainsi que leurs filiales françaises, de tous secteurs et de toutes tailles.

Nous recherchons un avocat (H/F), bilingue en allemand, avec si possible une première expérience réussie en responsabilité du fait des produits défectueux et risques industriels.

Intégré à une équipe dynamique, encadré par un manager, l'avocat aura pour mission de mener les différentes phases de contentieux en français et en allemand : analyse du dossier avec le client, conclusions, plaidoiries, assistance aux opérations d'expertise judiciaire (déplacements en France à prévoir), négociations et rédaction de transactions.

Bon relationnel, esprit d'équipe, rigueur et qualités rédactionnelles requises.

Profil recherché :

- Vous avez terminé une formation en droit allemand et français.
- Vous êtes avocat français et maîtrisez l'allemand ou avocat allemand et maîtrisez le français.
- Vous avez une spécialisation en droit privé / droit des affaires, avec si possible une première expérience en cabinet d'avocats.

Ce poste est à pourvoir immédiatement.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail à l'adresse suivante : vogel-contact@vogel-vogel.com